

Diplôme Universitaire

COMPTABLE TAXATEUR DES ETUDES NOTARIALES

Programme des enseignements

Année universitaire 2019-2020

Volume
horaire annuel
90 heures

UE 1 : Comptabilités générale et notariale / Droit social - 42 heures

Comptabilité générale	12h
Comptabilité notariale	18h
Droit social (contrats de travail, convention collective, paie ...)	10h
Inspection de l'office (aspects théoriques et pratiques)	2h

UE 2 : Taxe des actes notariés et fiscalité - 48 heures

Droits de mutation à titre onéreux et à titre gratuit - TVA Immobilière - Publicité foncière	14h
Taxe des actes notariés	30h
Plus-values	4h



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

N° SIRET

130 022 775 00287

N° Déclaration activité

84 63 047 62 63

Responsable pédagogique

Olivier BRETAGNOL

Maitre de Conférences associé à l'Ecole de Droit - UCA

Olivier.BRETAGNOL@uca.fr

Scolarité des Diplômes Universitaires

du.droit@uca.fr

04 73 17 76 12